

**DANS CE
NUMÉRO :**

Le mot du Maire 1

Vœux 2017 2

**Décorations de
Noël**

Tourisme

Culture 3

RP Gers

Patrimoine 4

Fêtes de l'avent 5

Education

Sports 6

Hommage 7

Mot opposition

En bref

En bref (suite) 8

Les nouveautés



Nous avons déjà en 2015, senti la nécessité d'engager un programme d'économies drastiques en raison de la baisse des dotations de l'Etat et de la ponction de la Communauté de Communes sur nos attributions de compensation.

C'était un début. En 2016 lors de la préparation du budget, nous avons dû intensifier l'effort d'économie dans tous les domaines possibles.

Le plus gros poste de dépenses étant l'électricité, nous avons une fois de plus sollicité les associations – toutes les associations – afin qu'elles participent aux frais de dépenses électriques dans les bâtiments

qu'elles occupent soit ponctuellement soit par le biais d'une mise à disposition de la part de la commune. Ainsi que vous, habitants de la commune, pour ce qui concerne l'éclairage public notamment avec la suppression d'une ampoule sur deux, et la location des salles communales afin de participer aux frais de fonctionnement.

Nous avons conscience de la gêne occasionnée par cette demande et nous devons souligner l'attitude responsable et citoyenne de tous.

A la suite de la démission du Maire de Préchac-sur-Adour, Monsieur le Préfet du Gers a notifié à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers la nécessité de procéder à une recomposition du Conseil Communautaire. Il existait deux possibilités.

Après vote de toutes les communes membres,

c'est l'accord local qui a été choisi et donc la commune de Plaisance aura quatre sièges de plus qu'elle n'avait jusqu'à présent. Ainsi outre Claudie Bertrand, Simone Broustet et moi-même, ce sont Cathy Costes, Nicole Pion, Jacques Ladeveze et Michel K'Delant qui ont été récemment élus par le Conseil Municipal.

Nous serons donc sept conseillers communautaires pour représenter la commune de Plaisance.

Dans l'organisation de la démocratie républicaine, nous sommes à une époque de bouleversements. Souhaitons que cela s'effectue dans le respect du citoyen.

Que 2017 soit une année bonne et heureuse pour tous les habitants de Plaisance.

Régis SOUBABERE

VOEUX 2017

VOEUX 2016

Le 16 janvier, Régis Soubabère et le Conseil Municipal recevaient les associations et les commerçants pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Le Maire a souhaité à tous une excellente année 2017. 2016 a été une année difficile pour la commune. La baisse des dotations de l'Etat, les ponctions de la Communauté de communes ont impacté fortement les finances. Le budget a été difficile à équilibrer. Mais 2017 s'annonce bien et Régis Soubabère a redit sa confiance dans l'avenir de la commune à condition de poursuivre dans la voie des économies. Il a remercié la population pour sa participation aux efforts demandés et son soutien.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016 a rassemblé les heureux lauréats au cours de cette même soirée pour recevoir leur prix des



maines de Claudie Bertrand, Maire adjointe chargée de l'environnement. Les heureux gagnants sont : M. Robert Revel (1^{er} prix), M. Patrick Cugini (2^{ème} prix), Mesdames Lepoutre et Peres (3^è prix ex aequo). Merci à tous pour leur participation à l'embellissement de Plaisance.

LES POMPIERS A L'HONNEUR Monsieur Thierry Guiraud, Adjudant et Monsieur Jean-Marc Artero, Caporal Chef étaient ensemble félicités pour leur médaille de Vermeil récompensant leur engagement dans les sapeurs pompiers de Plaisance.

DECORATIONS DE NOEL

Un très beau décor pour la place de la Mairie : les services municipaux et une équipe de bénévoles se sont cette année encore mobilisés pour agrémenter Plaisance de décors fleuris ou lumineux afin de rendre joyeuses les fêtes de fin d'année. Les rennes de la place de l'église sont maintenant accompagnés de deux sapins lumineux. Place de la mairie, un sapin symbolique tout de blanc

vêtu illumine le centre. Un très bel effet.

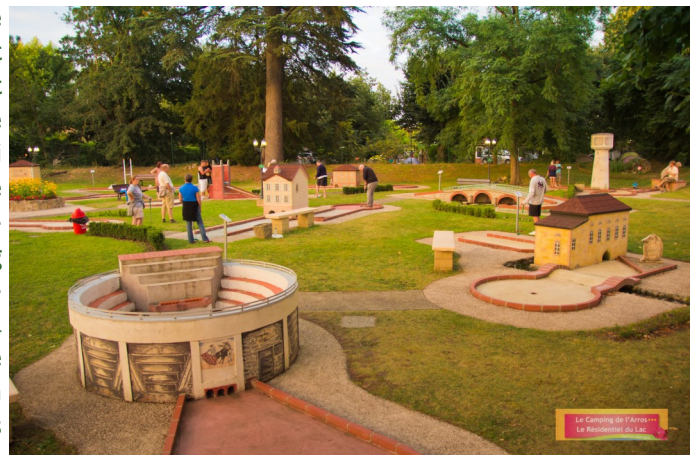


TOURISME

BILAN DE L'ETE

Encore très bonne saison pour le mini-golf qui a accueilli **2 721** personnes, toutes catégories confondues, contre 2023 l'année dernière et ce malgré la diminution des jours d'ouverture. Les gens apprécient toujours le cadre qui leur est offert et la qualité de l'accueil. Pour sensibiliser les visiteurs à l'activité « Swingolf », une cible avait été installée à l'accueil du minigolf mais malgré l'intérêt manifesté par de nombreuses personnes, la fréquentation stagne. La fréquentation de la piscine

est en baisse malgré la température clémente de l'été. Ceci peut s'expliquer par le fait que la communauté des communes qui gère la piscine a refusé de renouveler le partenariat avec le camping de l'Arros. Les promenades en kayak sur la rivière et la visite de l'orgue le jeudi matin connaissent un succès grandissant.





MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DE PLAISANCE

Au revoir Marie-Paule : Marie-Paule Fontano a quitté son poste en septembre 2016. En 5 ans de travail

acharné, à la tête de la médiathèque, elle est parvenue à fidéliser **1800 lecteurs**, à proposer **20.000 documents**, à organiser **120 animations annuelles** malgré un budget de fonctionnement qui se rétrécissait comme peau de

LE CINEMA L'EUROPE A FETE SES 30 ANS CETTE ANNEE.

Le Gers est un pays de cinéma reconnu avec ses 16 salles Art et Essai. Leur rôle est de promouvoir la culture et le divertissement en milieu rural en favorisant la mixité des genres. Mais les temps sont difficiles : la baisse des budgets et la multiplication des écrans mettaient en péril notre cinéma de proximité. Depuis juillet dernier, une nouvelle équipe se démène pour re-booster l'association Ciné Europe. La communication a été améliorée : la page facebook renforcée, un nouveau site créé (www.cineeurope.fr), des enseignes

posées par les employés municipaux. La création d'un festival (Orgue et



Cinéma muet) et d'évènements originaux (Ciné-dîner en partenariat avec le Central Cinéma, Ciné-rencontres

chagrin. Un magnifique bilan. Nous rendons hommage à son enthousiasme et à son engagement total au service de la lecture publique.



Bonjour Muriel : en provenance de la communauté de communes Tarn et Dadou (81) où elle assumait la responsabilité de la médiathèque intercommunale, Muriel Pariyski a été nommée directrice le 1er décembre 2016. Nous lui souhaitons la bienvenue. Nul doute qu'elle aura à cœur de continuer à faire rayonner ce lieu.

avec des intervenants) ont permis de redresser la pente et d'envisager un avenir meilleur. Les spectateurs sont impliqués pour le choix des films, et nous sommes à l'écoute de vos propositions.

Sans l'engagement des municipalités et l'engouement des spectateurs, cet outil culturel essentiel à Plaisance et ses environs serait voué à disparaître. Avec l'énergie et la volonté de tous, nous pouvons transformer une situation critique en un nouveau départ.

Patrick Fitan, Président de Ciné Europe.

COUP DE PROJECTEUR SUR LE FESTIVAL DU JEU RP GERS

En 1998 à Plaisance, une dizaine de jeunes adultes créait l'association Multiculturelle. L'objectif commun était de dynamiser l'activité culturelle par le biais des jeux de société, en impliquant des personnes de tout âge. Vingt ans plus tard, l'association, née à Plaisance y est toujours. Les jeunes hommes et jeunes femmes d'il y a vingt ans sont devenus enseignants, animateurs, chirurgiens, avocats, gendarmes, pompiers, entrepreneurs, artisans... L'offre de l'A.M.C. est restée inchangée : ouvrir à la culture et à l'engagement associatif aussi gratuitement que possible.

Le Festival de Jeux de Société «RPGers», une initiative de l'Association Multiculturelle.

Inauguré dès la première année de l'existence de l'A.M.C., RPGers est un défi, un projet de rencontres intergénérationnelles autour de jeux dans la campagne gersoise.

Aujourd'hui à sa 20^{ème} édition et à l'instar de son grand-oncle Jazz in Marcillac, le bébé a bien grandi, devenant un carrefour de renommée internationale.

Une ambiance : une attention toute particulière est portée à la préservation de l'esprit originel de partage. Car si les contributions dépassent depuis longtemps le cadre de l'association organisatrice, grâce aux multiples apports des associations amies, chacune et chacun doit être libre de proposer et trouver exactement ce

qu'il recherche.

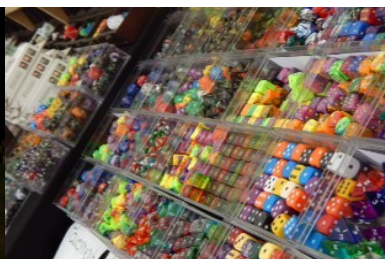
Un lieu : le Festival du Jeu «RPGers» a une facette « Salon du Jeu » avec de nombreuses participations d'auteurs, illustrateurs et éditeurs mais il est avant tout un lieu, un lieu où on joue avec le moins de contraintes possibles.

Les rendez-vous de 2017 :

- tous les samedis après-midi à la Maison des Associations (Fabien : 06.70.47.31.37)

- une soirée par mois dans les cafés de Plaisance et dans tous les lieux qui en feront la demande, avec des jeux de société et des jeux en bois.

20^{ème} édition du Festival du Jeu, RPGers : 18.19.20 août 2017.



LE GRAND ORGUE ATTIRE DE PLUS EN PLUS

La fréquentation des animations et des concerts organisés par l'association Orgue, Culture et Musiques en Val d'Adour a connu une très nette augmentation tout au long de la saison 2016. La barre des 2000 auditeurs a été dépassée ! Le public est venu récompenser l'exigence de qualité optimale voulue par les organisateurs et partagée par tous les musiciens program-



mes. Notons également que l'Orgue Sensoriel a trouvé deux mécènes : les Clubs Rotary du Gers et la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Gers qui ont apporté leur parrainage afin de développer l'invention de Mickaël Fourcade permettant à toute personne en situation de handicap de jouer notre bel orgue. Une situation unique au monde !

mes. Notons également que l'Orgue Sensoriel a trouvé deux mécènes : les Clubs Rotary du Gers et la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Gers qui ont apporté leur parrainage afin de développer l'invention de Mickaël Fourcade permettant à toute personne en situation de handicap de jouer notre bel orgue. Une situation unique au monde !



PATRIMOINE

LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE C'EST PARTI !

Les communes sont propriétaires des édifices religieux et à ce titre ont l'obligation de les entretenir (loi de 1905).

L'église de Plaisance est en mauvais état et nécessite des travaux importants et urgents. Le 29 avril, une réunion avec la Fondation du Patrimoine, organe qui subventionnera le projet, s'est tenue dans l'église.

Pour gagner en efficacité il a été décidé de créer une commission dédiée à cette problématique. Cette commission est composée d'élus, d'un architecte de la Fondation du Patrimoine et de personnes sensibilisées sur ce sujet. Une démarche très structurée a été définie : dans un premier temps, établir un diagnostic complet et précis. Ce diagnostic réalisé à partir de photos prises avec un drone a révélé, outre le mauvais état des ardoises de la toiture, des végétaux nombreux sur les pierres, des descentes d'eaux pluviales



interrompues et surtout le très mauvais état du clocher. Des devis ont simultanément été recueillis, démontrant le niveau important des fonds à rassembler.

Parallèlement une communication intense a été mise en place par des distributions de tracts informatifs sur le marché durant l'été et aux cimetières lors de la Toussaint.

Des fonds commencent à parvenir à la Fondation du Patrimoine (<http://www.fondation-patrimoine.org/41762>). Aussi, un plan de travaux sur 4 ans vient d'être élaboré. Les jardinières qui entretenaient une humidité importante sur les pierres ont été enlevées. En 2017 la dévégétalisation sera effectuée et les conduites d'eaux pluviales seront réparées. Les années suivantes verront en 2018 la sécurisation du clocher, en 2019 la restauration des pierres et en 2020 la réfection de la toiture.

Afin d'intensifier la collecte de fonds indispensable à la réalisation du projet la communication continue, un panneau explicatif et des tracts seront installés à l'entrée de l'église et une association autorisée au mécénat verra le jour en début d'année. A noter : **une conférence aura lieu au cinéma l'Europe**, le dimanche 26 février à 15h.

LES CIRCUITS DE LA BASTIDE.

Un merveilleux cadeau de l'Association des Anciens Elèves du Collège aux habitants de Plaisance. Les promenades dans Plaisance, circuits imaginés et documentés par Alain Lagors, notre historien local avaient reçu le prix aux initiatives touristiques décerné par le département en 2016. Quatre parcours sont proposés au départ de la Mairie. Le circuit rouge promenade dans la vieille bastide. Le circuit vert : promenade dans le « barry debat ». Le circuit bleu :

promenade dans le « barry dessus ». Le circuit jaune : promenade dans la bastide neuve.

Chaque panneau est équipé d'un flash-code qui donne sur smartphone une version audio en français et en anglais. Au total 31 panneaux mis à la disposition de tous pour une découverte du patrimoine caché de notre beau village. Le premier panneau a été dévoilé en octobre 2016 par M. P. Pustienne, un des doyens de l'Association en présence de M. Lagors, président de l'asso-



ciation, Mmes M-C. Tardat et K. Bidan, membres du CA, de Mme C. Costes, maire-adjoint et des membres de l'association et de nombreux habitants.

GESTION DU PATRIMOINE : VENTE DES MARRIGUES ET DU PRESBYTERE.

Jusqu'à présent la commune avait 1800m² de bâti engendrant des frais d'entretien, d'impôts locaux, d'assurances. Soucieux d'éco-

nomies, le Conseil Municipal a décidé de céder deux immeubles :

- l'ancienne gendarmerie, rue des Marrigues, à un particulier qui continuera de louer les appartements,
- le Presbytère, rue Armagnac, à l'asso-

ciation diocésaine d'Auch qui doit réhabiliter l'immeuble pour éventuellement pouvoir loger un curé, dispenser des cours de catéchisme et accueillir diverses réunions.

FETES DE L'AVENT

Organisées cette année encore par l'association Episode en collaboration avec l'association des commerçants, RPGers, et le cinéma Europe, ces Fêtes ont eu lieu le dimanche 4 décembre. Des exposants étaient installés sous les arcades des



places avec toutes sortes de choses à déguster ou à offrir. Les enfants ont

été particulièrement gâtés. Un pass à 3€ leur donnait accès à toutes sortes

d'activités : cinéma, loto, atelier décors de Noël, goûter, promenade en ca-

lèche avec le Père Noël (gros succès). L'après-midi, à 17 h, en l'église, un spectacle musical "Noël Enchanté" était le point d'orgue de cette fête. Il a été suivi d'un vin chaud apprécié. Succès aussi pour les restaurants qui ont fait salle pleine. Bravo aux bénévoles qui se sont mobilisés pour le plaisir des grands et des petits.

EDUCATION

COLLEGE PASTEUR REHABILITE : le département a investi 7.300.000 €

Le 10 novembre, Philippe Martin, Président du Conseil Départemental accompagné de Mme Guylène Esnault, Directrice des services départementaux de l'Education Nationale, étaient à Plaisance pour inaugurer le collège Pasteur entièrement rénové. Décidée en octobre 2005, sa réhabilitation complète en Haute Qualité Environnementale en trois phases de travaux dont une optionnelle rendue définitive lors de la présidence de Jean-Pierre Pujol a été terminée en juin 2016. Cédric Carasco nouveau principal, et Éric Bénard son prédécesseur ont fait

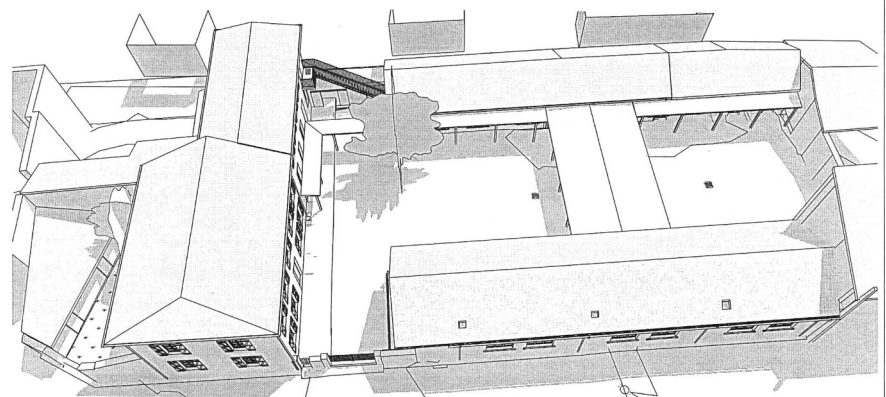
visiter ce très bel outil pédagogique. Les architectes étaient présents, les diverses entreprises qui avaient œuvré, les services du conseil départemental, élus départementaux, des maires du canton, des enseignants du collège, quatre jeunes élèves. Le pot de l'amitié était servi dans une salle de la dernière tranche dédiée à Jean-Louis Quèreilhac, maire honoraire de Plaisance et ancien conseiller général pour l'ensemble de son œuvre. Il rejoint ainsi son camarade Pierre Fort à qui est dédié le CDI. Un bel hommage à l'engagement citoyen de ces deux personnalités plaisantines.



ECOLE PRIMAIRE : FIN DE LA REHABILITATION POUR LA RENTREE 2018. La Communauté de

Communes a voté la réhabilitation des locaux de l'école primaire pour un montant de 1 200 000 euros. Les travaux débuteront à la rentrée de septembre 2017. Pendant la durée des travaux, les CP, CEI iront en face à l'école maternelle, les plus grands suivront leur scolarité au collège Pasteur qui met cinq classes à leur disposition. Un beau projet rendu indispensable par la vétusté des locaux et qui permettra

d'avoir un pôle jeunesse regroupé sur la même zone urbaine.



SPORTS

L'USP RUGBY. La saison 2016/2017 est marquée par la sérénité et la continuité. Les co-présidents sont Laurent St Pé et J-Pierre Thieule. Continuité également pour les entraîneurs auxquels est venu s'ajouter un ancien en la personne de Michel Lasbats de retour à Plaisance. Un bon recrutement permet d'étoffer le groupe existant, en qualité et en quantité. A l'heure actuelle les 2 équipes séniors sont

premières de leur poule. Dès lors, L'USP devrait en seconde partie de la saison, se qualifier pour jouer en promotion honneur et certainement accéder aux phases finales de sa catégorie. A noter aussi que les "jaune et noir" sont qualifiés pour la finale du challenge des Trois-Tours qui se jouera en mars contre l'équipe de l'U.S Cénac.



TENNIS DE TABLE. Le Club Plaisantin de l'U.S.P Tennis de Table (USPTT), vient de terminer une bonne première phase du Championnat qui le classe premier ex æquo avec les clubs d' Eauze et d'Isle Jourdain. Hélas, grâce à son Goal Average plus favorable, c'est le club de l'Isle Jourdain qui monte d'une division. Mais au vu de ces derniers résultats forts encourageants le club de Tennis de Table Plaisantin envisage d'engager

une seconde équipe dans le Championnat de la seconde phase. En effet le club est intimement persuadé de pouvoir monter de division au cours de cette seconde partie du Championnat et préparerait ainsi son avenir.



PLAISANCE TIR SPORTIF



Avec 249 licenciés dont 72 jeunes, une bonne participation aux différents championnats, départementaux, régionaux et plusieurs qualifications aux Championnats de France, c'est une excellente année 2016. Viennent s'ajouter l'organisation de huit compétitions et du salon de l'arme ancienne.

Le club de tir sportif de Plaisance est le plus gros club du département et un des plus importants de l'Occitanie.



BONNE RETRAITE A RENE ET DAVID

Le 30 juin deux salariés de l'équipe technique faisaient valoir leurs droits à la retraite, René Epito et David Gias. Agé de 60 ans, **René Epito**, recruté en 2000, terminait sa carrière en tant qu'agent polyvalent aux services techniques. **David Gias**, une **carrière exemplaire de 39 ans**. Agent de maîtrise principal en charge des espaces verts, ayant obtenu pour son engagement au service de la collectivité trois médailles régionale, départementale et communale, il a œuvré au fleurissement de la commune

avec talent et modestie, créé de nombreux massifs dans les espaces verts, participé activement à la création du verger de collection le "Jardins des Hespérides. Avec sa générosité habituelle, il a transmis conseils et savoir-faire à **Julie Bouin** qui le remplace pour que Plaisance reste exemplaire dans le fleurissement.



HOMMAGE A BERNARD BONNECARRERE

Bernard Bonnacarrère : une vie au service des autres. Président du comité d'entente des anciens combattants depuis 2013, conseiller municipal et maire adjoint de 1965 à 1995, il a reçu l'hommage mérité de ses camarades anciens combattants, des

joueurs de l'USP Rugby dont il a été un fidèle supporteur après en avoir assuré la présidence et de l'ensemble de la population de Plaisance. Il a accompli un riche parcours dans cette vie publique qu'il aimait tant, avec dévouements, gentillesse, exemplarité.

Au nom de la municipalité, nous présentons nos condoléances à sa famille.



LE MOT DE L'OPPOSITION

Un moment fort comme chaque année a été en 2016 le vote du budget.

Le budget proposé à été voté au sein de l'opposition par une voix pour (Simone Broustet) et deux voix contre (Daniel Lasnavères et Sandrine Blanchet). En effet, durant la campagne pour les élections municipales et depuis le début du mandat, l'opposition n'a cessé de proposer des solutions, exprimées à chaque fois dans ces pages (bulletin municipal janvier 2016), qui lui paraissaient être propices pour aller vers un assainissement de la situation financière de la commune.

A savoir :

- un dégagement du patrimoine immobilier coûteux et qui se déprécie faute d'entretien : l'ancienne gendarmerie a été vendue ainsi qu'ultérieurement le presbytère,
- des économies sur l'éclairage public : un lampadaire sur deux a été éteint,

les charges de personnels étaient trop élevées rapportées au budget global : 2 départs en retraite n'ont pas été remplacés, et une réduction des indemnités des élus a été votée. Enfin ! dans ce budget ! les mesures préconisées par l'opposition ont vu le jour !

Il faut noter par ailleurs, aussi, la constitution d'une commission du patrimoine qui s'est emparée de la problématique de l'église, corroborant ainsi l'initiation de la démarche entreprise en son temps par l'association Plaisance Autrement (émanation de la liste constituée pour les élections). L'aménagement de la place de la mairie a également été réalisé, même si du goût de Simone Broustet il n'a pas été assez audacieux ; il rend à ce cœur de Bastide une partie de son cachet d'origine.

Il faudra bien sûr aller plus loin et continuer à porter haut et fort les souhaits de la population même s'ils divergent parfois de nos sensibilités personnelles

EN BREF

LA TRESORERIE DE PLAISANCE NE FERMERA PAS

Suite à l'action conjuguée des différents élus : maires du secteur, conseillers départementaux, députés, qui ont adressé un courrier à Christian Eckert, ministre du budget, lui rappelant le partenariat entre l'État et le

Conseil Départemental pour l'élaboration d'un schéma départemental d'accessibilité des services au public, la perception de Plaisance restera ouverte dans le souci d'assurer un service public de qualité sur l'ensemble du territoire.



LA POSTE DEVIENT MAISON DE SERVICE AU PUBLIC.



L'inauguration a eu le lieu le 12 décembre en présence de nombreuses personnalités du département sous la présidence du préfet P.Ory. Les employés sont à la disposition du public pour l'informer sur les deux services proposés : Pole Emploi et la Caisse d'Allocations Fam-

iliales. Les renseignements divers pourront se faire simplement par visio conférence à l'aide d'une tablette. Pour des renseignements demandant plus de confidentialité, un espace sera mis à disposition dans le courant 2017 sur rendez-vous.

BORNE DE RECHARGEMENT DES VOITURES ELECTRIQUES

Installée Place bataillon de l'Armagnac, à côté de la salle des sports, elle est maintenant utilisée régulièrement.



EN BREF (suite)

UN NOUVEAU POINT INTERNET EN ACCES LIBRE sera en service au siège de la communauté de communes dès le 3 janvier 2017 à Marciac. Ce nouveau « point internet » vient compléter celui déjà mis en service depuis plusieurs années à la médiathèque intercommunale de Plaisance du Gers (4 postes). Les usagers sont soumis à une charte d'utilisation. Le point libre d'accès

CRÉATION D'UN FUNÉRARIVM 373 route de Belloc, Lieu-dit «Les Abouas» à Plaisance. Toutes les formalités administratives, permis de construire et sanitaires sont en voie d'avancement et devraient être closes courant fé-

internet au siège de la communauté de communes est ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Celui de la médiathèque de Plaisance du Gers est ouvert le mardi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 14h00 à 18h00, le jeudi de 10h00 à 13h00 et le samedi de 10h00 à 17h00.

vrier 2017. Adour Pompes Funèbres pratiquera toilettes et préparation des corps. Ils recevront les familles dans l'intimité : 3 salons funéraires seront à la disposition permettant l'accueil des défunts et de leurs proches 24h/24.

LES NOUVEAUTES



NATURA ESTHÉTIQUE 10 rue Adour à PLAISANCE, ouvert depuis Juillet. Pauline Poirot pratique pour votre bien être : épilations, manucures, maquillages, soins du visage et du corps. Vous y trouverez également des produits cosmétiques «bio», des idées cadeaux de créateurs locaux. Accès handicapés.

CABINET D'ORTHOPHONIE Muriel Devilloni Orthophoniste diplômée consulte à la Mairie au 1er étage le lundi, mercredi, et vendredi sur rendez-vous en attendant l'ouverture de son cabinet.

MAIRIE : 05.62.69.32.17

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30

www.plaisancedugers.com

TRESOR PUBLIC : 05.62.69.14.20

SPAC (Réseau Assainissement) : 05.62.09.35.62 Marciac

SIEBAG (Réseau Eau Potable) : 05.62.69.84.22 Riscle

OFFICE DE TOURISME 05.62.69.44.69

ot.plaisance@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE : 05.62.69.59.01

Mardi : 16h/18h-Mercredi : 14h/18h

Jeudi : 10h/13h-Samedi : 10h/17h

LA POSTE : 05.62.69.33.80

Du Lundi au Vendredi : 9h00/12h00 et 13h30/16h30.

Le samedi : 9h00/12h00

LE RIPA ALTA, Place du 11 novembre. Françoise Sarrade, et son époux ont converti le célèbre restaurant de son père M. Coscuella en chambres d'hôtes confortables et ouvert un café B.D.

LE ZEPPELIN Le café bar de la place de l'église est ouvert depuis le 13 juillet après avoir subi un sérieux "lifting" intérieur et extérieur. Laurent Lavedan et Pierre Petitou, deux amis d'enfance, amoureux de leur village, ont repris l'affaire. Ils vous attendent tous les jours pour un verre entre amis.

LES PHARMACIES Philippe Somers pharmacien à Marciac a racheté les deux pharmacies pour n'en faire qu'une à l'emplacement existant place de l'église. Le personnel a été conservé et regroupé sur un seul lieu.



M.S.A. : RV par téléphone 05.42.54.04.00

DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE :

Sur RV 11 rue de Barbat, Immeuble du SLA

Assistante sociale : 05.81.32.35.50

CARSAT : 05.31.16.10.12

EPISODE : 05.62.03.85.47

mail : association.episode@orange.fr

CROIX ROUGE : 05.62.69.43.74

ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI :

MISSION LOCALE : 05.62.05.32.32

ESPA (AJVVT) : 05.62.09.29.05

CAPEMPOI : 05.62.05.08.36